

Tout bénéficiaire de l'assistance-vieillesse (voir p. 275), est automatiquement transféré à la sécurité de la vieillesse dès qu'il atteint ses 70 ans. Les autres personnes doivent en faire la demande à leur bureau régional.

Sous réserve de certaines conditions de résidence et de ressources, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan versent un supplément aux pensionnés de la sécurité de la vieillesse. Ce supplément ne peut dépasser \$20 par mois en Colombie-Britannique et \$15 en Alberta; la Saskatchewan fixe un minimum de \$2.50, qui peut s'élever jusqu'à un maximum de \$10 par mois. En Ontario, le gouvernement provincial partage jusqu'à 80 p. 100 des premiers \$20 mensuels du supplément versé par une municipalité aux nécessiteux qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse. Au Manitoba, la province peut rembourser une municipalité jusqu'à 80 p. 100 du supplément versé aux nécessiteux qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse. Dans certaines provinces et au Yukon, les pensionnés de la sécurité de la vieillesse qui sont particulièrement dénués de ressources peuvent aussi toucher des secours.

2.—Bilan de la Caisse de la sécurité de la vieillesse, années terminées le 31 mars, 1955-1958

Détail	Année terminée le 31 mars			
	1955	1956	1957	1958
	\$	\$	\$	\$
Recettes	353,205,333	366,218,474	379,111,374	473,859,104
Impôt sur le revenu personnel.....	100,800,000	102,500,000	124,999,000	135,001,000
Impôt sur le revenu des sociétés.....	46,000,000	53,328,000	67,336,000	60,664,000
Taxe de vente.....	143,053,678	160,377,617	179,270,141	175,792,442
Subvention du Fonds du revenu consolidé.....	—	—	6,000,000	—
Prêt du Fonds du revenu consolidé.....	63,251,655 ¹	50,012,857 ¹	1,506,233	102,401,662
Dépenses (pensions versées)	353,205,333	366,218,474	379,111,374	473,859,104

¹ Les prêts sur le revenu consolidé ont été annulés, au cours des années financières suivantes, au moyen de subventions provenant du Fonds du revenu consolidé.

3.—Statistique de la sécurité de la vieillesse par province, années terminées le 31 mars, 1956-1958

Province ou territoire et année	Bénéficiaires en mars	Pensions servies durant l'année financière (net)	Province ou territoire et année	Bénéficiaires en mars	Pensions servies durant l'année financière (net)		
		nombre			\$	nombre	\$
Terre-Neuve.....	1956	15,973	7,599,405	Manitoba.....	1956	46,396	21,953,425
	1957	16,248	7,738,205		1957	47,908	22,842,472
	1958	16,557	9,490,737		1958	50,079	28,562,399
Île-du-P.-Édouard.....	1956	6,884	3,313,980	Saskatchewan.....	1956	47,101	22,331,244
	1957	6,993	3,371,370		1957	48,984	23,334,799
	1958	7,100	4,139,668		1958	51,300	29,420,360
Nouvelle-Écosse.....	1956	38,212	18,411,345	Alberta.....	1956	48,163	22,681,995
	1957	38,860	18,706,153		1957	50,524	23,942,472
	1958	39,694	23,008,418		1958	53,319	30,443,217
Nouveau-Brunswick...	1956	27,513	13,246,139	Colombie-Britannique	1956	94,611	44,657,286
	1957	28,170	13,528,005		1957	99,320	46,923,834
	1958	28,956	16,747,674		1958	104,297	59,408,009
Québec.....	1956	163,173	77,110,979	Yukon et Territoires du Nord-Ouest.	1956	556	268,440
	1957	168,407	79,650,588		1957	579	280,680
	1958	174,476	99,490,164		1958	599	344,305
Ontario.....	1956	283,171	134,644,236	Canada.....	1956	771,753	366,218,474
	1957	291,493	138,792,796		1957	797,486	379,111,374
	1958	301,183	172,804,152		1958	827,560	473,859,103